

## INCENDIE MAISON ÉPOUX BONDU – 28 mai 1892

*Source : Archives départementales des Deux-Sèvres. Archives en ligne : Presse. Le Mémorial de l'Ouest, Le Mémorial des Deux-Sèvres : juin 1892 (Cote : F PER 26/54, Vue : 11/52) – Article du 8 juin 1892, page 3, col. 2*

MOULINS. — Incendie. — Samedi 28 mai, le feu s'est déclaré chez le sieur Alexis Bondu, domestique, pendant que sa femme était au lavoir. Celle-ci avait laissé ses trois enfants à la maison, sans surveillance. L'aînée, une petite fille âgée de 5 ans, s'amusa à allumer la lampe qui se trouvait sur une planchette auprès du lit ; le feu se communiqua aux rideaux, et du lit au reste de l'appartement. L'enfant pensant sans doute que le feu s'éteindrait seul, s'était blottie dans un coin de la chambre, et y aurait péri avec les deux autres enfants si un tisserand qui travaille en face n'eût aperçu les flammes dans la maison du voisin. Quand il ouvrit la porte, les flammes et la fumée envahissaient la chambre. À ses cris on accourut et on sauva avec peine les enfants qui n'avaient pas de mal, mais dont la figure était toute noircie parla fumée.

Le plus jeune était dans son berceau, au fond de la chambre ; deux personnes, ne sachant pas trop où il se trouvait avaient tenté, sans résultat, de l'aller chercher.

Une brave voisine, surnommée Cabote, toujours prête à se dévouer et à rendre service, se précipita alors courageusement à travers les flammes et eut le bonheur de rapporter le pauvre bébé dont les vêtements commençaient à brûler.

Grâce au zèle des habitants, on put éteindre promptement le feu qui commençait à percer la toiture. L'incendie eût causé des dommages considérables s'il s'était communiqué aux magasins de bois voisins, appartenant à MM. Paul et Gustave Normandin, charpentiers à Moulins.

Les pertes subies par le propriétaires dont la maison, toute neuve, n'était pas encore assurée, peuvent être évaluées à 300 francs.

Quant aux époux Bondu, déjà bien pauvres, ils ont tout perdu : linges et meubles. Il ne leur est resté que les vêtements qu'ils avaient sur eux.

Une souscription a été ouverte immédiatement en faveur de ces malheureux et chaque habitant de la commune a donné son obole dans la mesure de ses moyens.

Incendie - Samedi dernier, vers une heure de l'après-midi , la paisible population du bourg de Moulins, fut tout à coup arrachée à ses occupations ordinaires par le terrible cri d'alarme : Au feu ! qui arriva bientôt à toutes les oreilles. Un incendie venait de se déclarer dans l'intérieur d'une maison habitée par les époux Bondu ; il avait été allumé, on ne sait trop comment par une petite fille de 5 ans, restée seule avec un frère et une sœur moins âgés qu'elle, pendant que la mère était au lavoir.

En un instant la flamme, se communiquant aux lits, envahit toute la maison à l'intérieur; déjà elle avait atteint le panier où reposait un enfant de 8 mois. Aussi qu'elle ne fut pas à ce spectacle la frayeur des premiers qui arrivèrent sur le lieu du sinistre. On désespérait presque de sauver l'enfant, lorsqu'une femme au cœur généreux, sans calculer le danger, s'avance résolument au milieu du feu eet à le bonheur d'arracher sans accident la pauvre petite du milieu du brasier.

Grâce à la bonne volonté et à l'empressement que mit toute la population pour faire son devoir en pareille circonstance, on fut au bout d'une heure complètement maître du feu. La maison n'a pas de détériorations considérables, man tout le mobilier et le linge ont été en partie brûlés; ce qu'il en reste est très endommagé. Il n'y avait rien d'assuré.

C'était par conséquent un terrible malheur qui venait de frapper une pauvre famille, malheur d'autant plus grand que les époux Bondu se trouvaient sans ressource pour le moment. Que faire pour remédier à une pareille détresse? M. le Maire et M. le Curé, comprirent, et toute la population avec eux, que le seul moyen possible dans notre localité de venir d'une manière convenable aux secours de ces malheureux, était de faire une quête à domicile en leur faveur. C'est ce que ces messieurs firent immédiatement. Ils furent très bien accueillis par tout le monde ; chacun donna généreusement selon ses moyens et se félicite aujourd'hui de savoir qu'il a versé une aumône qui contribuera à calmer les angoisses d'une famille si cruellement éprouvée.